



Objectifs



Etre capable de repérer les risques à partir des atteintes à la santé ayant déjà eu lieu (a posteriori)

- Recueillir les informations nécessaires pour analyser un accident
- Appliquer la méthode d'analyse des accidents de l'arbre des causes
- Proposer et hiérarchiser des mesures de prévention

Accès de la formation aux personnes en situation d'handicap

- Nous consulter au préalable
- Supports et documents projetés en police MARIANNE préconisée pour les personnes dyslexiques

Public concerné

Tout salarié de l'entreprise

Pré-requis

Aucun

Contenu

- La pluri causalité des accidents / incidents, méthode INRS I T A Ma Mi
- Le recueil d'informations et l'inventaire des faits dans un récit
- La distinction entre un fait, une opinion et une connaissance
- L'organisation des faits par la méthode de l'arbre des causes
- La recherche et la hiérarchisation des mesures de prévention

Durée

7 heures de face à face pédagogique

Dates

A définir. Compter au minimum un mois entre la demande et le début de l'action de formation

Nombre de stagiaires

Groupe de 12 personnes maximum

Modalités pédagogiques

- Formation en présentiel : Exercices d'application et études de cas
- Participation active des stagiaires, travail en groupe et en sous-groupe



Modalités d'évaluation

- Tout au long de la formation, les participants sont invités à mettre en application les compétences visées (voir critères d'évaluation du déroulé pédagogique). Plusieurs modalités d'évaluation des compétences sont prévues lors de cette formation : questionnaires / cas concrets
- Une évaluation des acquis de la formation est prévue en fin de formation (QCM)

Validation

A la fin de la formation, les participants se verront remettre une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et les résultats de l'évaluation des acquis de formation

Profil des intervenants

- Formateur en risque professionnels depuis 20 ans
- Formateur agréé CARSAT Pays de la Loire sur les thèmes suivants :
Evaluation des risques professionnels, Sauveteur Secouriste du Travail, Analyse de l'Accident du Travail et Salarié Désigné Compétent
- Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (IRPP) enregistrée à la DREETS des Pays de la Loire

Matériel et logistique

- Salle équipée (chaises et tables)
- Ordinateur et vidéoprojecteur
- Paperboard
- Analyses d'accident ayant eu lieu dans l'entreprise

Coût

850 € HT (TVA 20%) soit 1 020€ TTC pour la formation plus les frais de déplacement